

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES.

ERRATUM à l'arrêté du 23 septembre 2007 fixant pour les affaires pénales militaires la liste des postes ouvrant droit au bénéfice d'une nouvelle bonification indiciaire.

Du 3 janvier 2008

NOR D E F D 0 7 6 3 8 7 4 Z

Texte modifié :

Arrêté du 23 septembre 2007 (JO n° 205 du 5 septembre 2007, texte n° 29 ; JO/217/2007. ; BOEM 520-0.1.1).

Référence de publication : JO n° 6/2008 ; signalé BOC.

En-tête du texte :

Au lieu de :

Du 23 septembre 2007

Lire :

Du 23 août 2007